



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

bassins miniers

Question écrite n° 5802

Texte de la question

M. Jean Le Garrec attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation de la Finorpa (Financière du Nord - Pas-de-Calais). Conçue en 1983 comme un outil de reconversion du bassin minier, la Finorpa est désormais devenue un élément clé du dispositif de développement de l'ensemble du territoire régional, contribuant à la création et au maintien de l'emploi autant qu'au soutien de l'activité dans la région. Alors que la reconversion n'est pas achevée et que le taux de chômage dans cette région est de quatre points supérieur au taux national, le Gouvernement a affiché récemment sa volonté de procéder à la vente de Finorpa. Toutefois, lors de la signature du contrat de plan 2000-2006, l'Etat s'est engagé à poursuivre son effort via Finorpa au moins jusqu'au terme dudit contrat de plan. Il lui demande dès lors de lui confirmer que les moyens de Finorpa seront définitivement acquis à la reconversion des grands territoires industriels afin que l'économie régionale ne soit pas pénalisée.

Texte de la réponse

La Finorpa (Financière du Nord - Pas-de-Calais), filiale de Charbonnages de France, a été créée en 1984 pour accompagner la conversion du bassin minier du Nord - Pas-de-Calais. Depuis sa création la Finorpa a investi plus de 400 millions d'euros dans près de 2000 projets régionaux représentant 59 000 emplois, démontrant ainsi l'opportunité et la qualité de sa démarche de reconversion. L'arrêt de l'exploitation minière et la perspective de la dissolution à terme de Charbonnages de France conduit l'entreprise publique à céder les actifs susceptibles d'être pérennisés, parmi lesquels la Finorpa. C'est ainsi que Charbonnages de France vient d'engager avec l'accord des pouvoirs publics le processus de valorisation de cette filiale. Ce projet de cession vise à donner à la Finorpa les moyens de poursuivre sa mission de conversion dans un cadre renouvelé.

Données clés

Auteur : [M. Jean Le Garrec](#)

Circonscription : Nord (12^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5802

Rubrique : Mines et carrières

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 novembre 2002, page 3936

Réponse publiée le : 23 décembre 2002, page 5162